

Yverdon-les-Bains, le 28 octobre 2021

Interventions sur le patrimoine végétal communal - Hiver 2021/2022

La campagne annuelle de renouvellement et d'entretien d'arbres se déroulera dans le courant de l'hiver 2021/2022, après mise à l'enquête au pilier public. Plusieurs secteurs de la ville sont concernés par cette action nécessaire au maintien et au renouvellement du patrimoine végétal.

La Municipalité a validé la proposition de la Commission dite de la *Tournée des allées* concernant les renouvellements et tailles d'arbres sur le territoire communal. Comme d'habitude, le Service des travaux et de l'environnement (STE) réalisera la majeure partie de ces travaux durant le courant de l'hiver.

Cette année, des renouvellements auront lieu dans différents secteurs de la ville : Grande-Prairie, Bel-Air, Quai de Nogent, Rue du Mujon, Le Bey et au Port des Iris. Malades, blessés ou sénescents, les arbres concernés représentent un danger potentiel pour la sécurité de la population. Leur remplacement permet la revigoration du patrimoine arboré et favorise ainsi la mixité des essences et générations de végétaux, assurant ainsi sa résilience face aux enjeux environnementaux. Les coupes seront toutes compensées durant l'année par des essences adaptées au changement climatique.

Pour ce qui est des tailles sécuritaires et d'entretien, les zones concernées sont les suivantes: Port des Iris, Manège, Rue de Neuchâtel, Parc de la Prairie, Rue du Parc et long de la promenade entre le Port des Iris et la Plage.

Le Service des travaux et de l'environnement mettra tout en œuvre pour limiter les nuisances et remercie d'ores et déjà la population pour sa compréhension.

La Commission de la *Tournée des allées* réunit les différents groupes d'intérêts et parties prenantes liées à la gestion du patrimoine arboré en ville : le ou la municipal-e en charge du STE, la direction du même service, le responsable des espaces verts, l'inspecteur et le garde forestier du 8^{ème} arrondissement, des représentant-es du Service de l'urbanisme et de la police des constructions, un biologiste représentant les ONG environnementales locales, le garde-faune et le directeur de l'Association de la Grande-Cariçaie. La Commission est en charge de la gestion des forêts et des arbres publics en ville d'Yverdon-les-Bains, et dans le présent cas elle a pour tâche d'identifier les essences d'arbres concernées et les mesures nécessaires pour le renouvellement du parc arboricole sur le domaine public.